



Paris le 10 février 2016

**FEDERATION SYNDICALE des activités  
postales et de télécommunications**  
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS  
Tél 01 44 62 12 00  
Fax 01 44 62 12 34

Monsieur le Directeur de la DSEM  
83 Boulevard Vincent Auriol  
75013 PARIS

Monsieur le Directeur,

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Notre organisation syndicale vous informe qu'elle dépose un préavis de grève pour la journée du jeudi 18 février 2016. Ce préavis couvre l'ensemble des services relevant de votre autorité et aura une durée de 24 heures. Il débutera à 0 heure et se terminera à 24 heures.

**Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :**

- maintien des ATMs existantes en tant que structures territoriales et des deux ateliers de réparation,
- ouverture d'une négociation sur les classifications des techniciens, négociation liée à une demande de polyvalence et aux gains de productivité qui en découlent, soit :
  - + un grade de base et d'entrée au niveau II.3 (exerce au moins sur un domaine),
  - + le III.1 : peut exercer sur au moins deux domaines (étant entendu qu'un domaine doit être validé s'il l'a exercé les mois précédents et qu'il ne l'exerce plus par des choix de l'entreprise)
  - + le III.2 : exerce sur tous les domaines et pilote la réalisation de chantiers et/ou de sous traitants
  - + le III.3 : exerce sur tous les domaines et pilote la réalisation de chantiers et/ou de sous traitants ; il est référent dans un ou plusieurs domaines.
- l'organisation de CDSP spécifiques à l'avenir du SCT (CA + UTAs), du Support aux Opérations de Chartres, au futur contenu des activités et aux classifications des personnels de ces services,
- un relevé d'engagements de la direction du Réseau détaillant l'ensemble des garanties collectives du personnel quel que soit le futur schéma d'organisation retenu.

Dans le cadre des préavis de grève déposés pour cette journée du jeudi 18 février 2016 par les fédérations CGT-FAPT et SUD-PTT, nos deux organisations demandent à être reçues ensemble.

Nous vous proposons cette rencontre le lundi 15 février après-midi et restons à votre disposition pour une autre date si nécessaire.

En l'attente de votre réponse, recevez, monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la fédération SUD :

Jean-Paul DESSAUX, membre du bureau fédéral.